Communiqué de presse

Approbation des comptes 2024
« Une situation financière saine et maîtrisée »

Paris, le 11 juillet 2025 - A l'occasion de la réunion qui s'est tenue le 26 juin dernier, le Conseil d'administration de l'Opcommerce a approuvé les comptes 2024 de l'organisme paritaire, certifiés sans réserve par les Commissaires aux comptes.

Une activité soutenue par l'alternance

L'alternance représente 95 % de l'activité de l'Opcommerce avec plus de 110 000 contrats engagés en 2024 (plus 4 % par rapport à 2023). Le montant des fonds gérés s'élève à 867 millions d'euros, contre 994 millions d'euros en 2023, soit une baisse de 13 %.

Cela s'explique, notamment, par la baisse de la péréquation assurée par France Compétences, suite aux révisions successives des niveaux de prise en charge, alors même que le nombre de contrats d'apprentissage progresse de 9 % par rapport à 2023 (98 745, soit 90 % des contrats en alternance).

Une gestion rigoureuse et responsable

Les frais de fonctionnement, qui s'élèvent à 6 % des fonds gérés, témoignent d'une gestion qui concilie ambition et responsabilité de la part des partenaires sociaux de l'Opcommerce, dans le strict respect des moyens alloués par l'Etat dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) 2023-2025.

Commentant cette annonce, Véronique ALLAIS, Présidente de l'Opcommerce, déclare *: « Les comptes 2024 de l'Opcommerce montrent une situation financière saine et maîtrisée. Nos frais de fonctionnement se situent très en dessous du maximum autorisé par l'Etat et toutes les sections financières présentent une situation nette positive. Côté service aux entreprises, notre nouvel outil de gestion informatique, qui a été déployé en 2024, permet aux équipes de l'Opcommerce d'optimiser les temps de traitement des dossiers de nos 160 000 entreprises adhérentes. Notre offre de services, qui répond aux deux grandes transitions écologique et numérique auxquelles tous les acteurs du commerce sont confrontés, est opérationnelle. Et en matière de proximité, 50 % des entreprises du commerce ont été rencontrées au cours des deux premières années de la COM, comme nous nous y étions engagés dans notre convention triennale avec l'Etat. Tout cela dans un cadre paritaire impliqué et dynamique, comme en témoignent les 200 réunions paritaires qui ont rythmé l'année 2024, tant au niveau des instances nationales, que des instances dédiées aux études prospectives ou à la promotion des métiers. Sans oublier les DROM, dont les Conseils d'orientations paritaires (COP) sont*

désormais installés en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à La Réunion, où l'Opcommerce dispose de délégations territoriales ».

Philippe BANSE, Vice-Président de l'Opcommerce, ajoute : « *Non seulement les partenaires sociaux du commerce obtiennent de bons résultats, mais ils restent en mouvement dans un contexte institutionnel incertain où leur performance est challengée par l'Etat. En avril, les membres du Conseil d'administration ont planché sur les orientations stratégiques de l'Opcommerce à l'horizon 2028, avec consultation préalable des représentants des 20 branches professionnelles constitutives de l'Opcommerce. Dans le registre de la transition démographique, et plus particulièrement des seniors, les 20 branches professionnelles du commerce ont signé, fin 2024, l'EDEC Génération S avec l'Etat. Conclu pour une durée de trois ans, cet accord a pour ambition de donner aux entreprises du commerce des outils concrets pour anticiper l'impact de la transition démographique sur leurs activités, leurs métiers et leurs compétences. Enfin, nous restons dans une dynamique forte de promotion des métiers à travers l'organisation de la deuxième édition des Rencontres des Métiers du Commerce qui se déroulera du 29 septembre au 17 octobre prochain sur l'ensemble du territoire, y compris dans les DROM. »*

En savoir +

L'intégralité des comptes de l'Opcommerce est consultable sur le site de l'Opcommerce, espace *Obligations légales* : https://www.lopcommerce.com/obligations-legales/

A propos de l'Opcommerce

L'Opcommerce est l'opérateur Alternance-Compétences de 20 branches professionnelles* du commerce, qui rassemblent 160 000 entreprises et 1,7 million de salariés. Présent dans les 13 régions métropolitaines et dans les DROM à travers 17 implantations territoriales, l'Opcommerce compte 470 collaborateurs qui accompagnent en proximité la performance des entreprises, contribuent à l'évolution professionnelle des salariés et facilitent l'insertion professionnelle des jeunes grâce aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

**Bricolage ; Commerce à distance ; Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) ; Commerce de détail alimentaire non spécialisé ; Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie ; Commerce succursaliste de la chaussure ; Commerce succursaliste de l'habillement ; Commerces de Détail Non Alimentaires ; Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager ; Coopératives de consommateurs ; Entreprises de distribution, importation, exportation en chaussures, jouets, textiles et mercerie ; Entreprises de la filière Sports-Loisirs ; Entreprises du bureau et du numérique (commerces et services) ; Grands magasins et Magasins populaires ; Import-Export et commerce international ; Jardineries et graineteries ; Métiers du commerce de détail alimentaire spécialisé ; Négoce de l'ameublement ; Optique-lunetterie de détail ; Professions de la photographie.*

Contact Presse

Philippe ANDREANI - Responsable communication
Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@lopcommerce.com